

Téléphones mobiles, Wi-Fi, antennes-relais...

# Les ondes propagent la polé

« **L**e portable, bah, c'est comme la clope, ça me tuera peut-être, mais je ne peux plus m'en passer »  
(entendu dans un café).

Ça couve, ça nous interpelle, ça nous fait sourire ou flipper. « Ça » : le grand doute sur l'innocuité des ondes, ou plutôt les radiofréquences, celles utilisées pour la téléphonie sans fil. Et ce doute, alimenté par des associations, revient régulièrement planer au-dessus de nos têtes, nous avertissant qu'à laisser métastaser des antennes-relais, des émetteurs et des récepteurs d'images et de sons sans fil, notre santé subira sous peu des dommages collatéraux. Côté scientifique, toutes les études homologuées sont longtemps parvenues à la même conclusion : ces ondes-là ne posent aucun problème – ou si peu –, ni côté émission ni côté réception. D'ailleurs, tout corps capte et émet des ondes en permanence, et tout organisme s'adapte à des bombardements

*e portable, bah, c'est comme la clope, ça me tuera peut-être, mais je ne peux plus m'en passer »*

**Le doute est aussi ancien que les premiers portables : les radiofréquences sont-elles nocives ou pas pour la santé ? Les études se multiplient, sans tout à fait trancher. Et l'Etat tarde à prendre le problème à bras-le-corps. Le point sur une controverse qui n'en finit pas.**

PAR CATHERINE PARIS

électromagnétiques constants, provenant du rayonnement solaire, cosmique, etc., nous expliquait-on pour nous rassurer.

Puis, petit à petit, le rapport de forces a bougé. D'autres études scientifiques sont arrivées, et certains doutes sont devenus des certitudes : oui, le sans-fil est « potentiellement » dangereux. Non, les électrosensibles (EHS) ne sont pas des dingues. Oui, on observe des cancers et des troubles cérébraux chez certains utilisateurs. Oui, les opérateurs continuent de faire (presque) tout ce

qu'ils veulent. Et le choc entre les tenants du « on ne sent rien, il n'y a rien » et ceux du « ce n'est parce que ça ne chauffe pas que ce n'est pas dangereux » se transforme peu à peu en une guérilla qui pourrait bien aboutir à un énorme scandale sanitaire. Mais à qui se fier ?

## Cherchez l'erreur !

Créateur, avec son père Marc, de l'association Robin des toits, Etienne Cendrier (1) est un emmerdeur – ou un justicier, c'est selon... Un artiste qui dans sa période « ciels » peint des cumulus et des écharpes de cirrus au-dessus des antennes-relais qu'il voit fleurir à proximité de l'école où sont scolarisés ses enfants. Nous sommes en >

**Non, les électrosensibles ne sont pas des dingues. Oui, on observe des cancers et des troubles cérébraux chez certains utilisateurs.**

**Alarmant.** Sur la base d'études scientifiques, certains doutes sont devenus des certitudes : le sans-fil est « potentiellement » dangereux.





# mique

## Dix réflexes à adopter avec son téléphone portable

1. Pas de téléphone mobile pour les moins de 15 ans.
2. Eloigner les mobiles en fonctionnement du ventre d'une femme enceinte.
3. Choisir un appareil dont le débit d'absorption spécifique (DAS) est le plus bas possible, de préférence toujours inférieur à 0,7 W/kg (liste des DAS par portable sur [creeem.org](http://creeem.org)).
4. Ne pas porter son téléphone à hauteur du cœur, de l'aisselle ou de la hanche, près des parties génitales.
5. Toujours utiliser le kit piéton. Préférer l'oreillette filaire aux gadgets sans fil.
6. Limiter le nombre et la durée des appels.
7. Ne téléphoner que dans des conditions de réception maximale : dès que l'écran affiche toutes les barrettes de réseau, pas moins.
8. Ne pas téléphoner en se déplaçant.
9. Ne pas téléphoner en voiture.
10. La nuit, ne jamais conserver un mobile allumé ou en charge à moins de 50 cm de soi. Toujours l'éteindre pour limiter son rayonnement et celui de l'antenne-relais avec laquelle il communique.

➤ 2000. Il a déjà un peu lu sur les risques des expositions aux antennes-relais. Il se renseigne. De rencontres avec des scientifiques en conversations avec des édiles et des acteurs de la téléphonie mobile, le voilà pris au jeu. Dix ans plus tard, Robin des toits est devenu une agence de renseignements sur les CEM (champs électromagnétiques) pulsés en basses fréquences (type téléphonie mobile) capable de fédérer un recours collectif en justice (lire l'encadré, ci-dessous). Pour lui, pas de doute, les ondes n'ont rien d'inoffensif : « Savez-vous que les assureurs, à la suite de la Lloyd's de Londres, qui avait demandé un rapport

d'expertise scientifique sur la question – rapport qui est sa propriété et qu'elle n'a pas rendu public –, n'assurent plus les aléas liés aux champs électromagnétiques et autres radiations émises par les téléphones portables et les antennes-relais ? Or, les opérateurs ont l'obligation légale d'être assurés. Mais ils refusent de produire les poli-

ces d'assurance. Cherchez l'erreur » Sous la pression, les lignes (sous haute tension) bougent enfin. Mais peu de réponses surgissent. Dans la mouvance du « Grenelle de l'environnement », Nathalie Kosciusko-Morizet met sur les rails un « Grenelle des ondes » (2009), une table ronde qui réunit scientifiques, politiques, opérateurs, associations, mais aussi chercheurs

en sciences sociales, pour aborder clairement la question de la dangerosité de la téléphonie mobile et du Wi-Fi, et répondre aux inquiétudes légitimes de l'opinion. A cette occasion, les écologistes et des associations, dont Robin des toits, proposent que des

villes tests expérimentent le seuil de précaution pour la population, prôné par un nombre croissant d'experts scientifiques, soit 0,6 V/m. La proposition est acceptée et les villes appelées à postuler. A Paris, deux arrondissements, l'un de gauche (le XIV<sup>e</sup>) et l'autre de droite (le XV<sup>e</sup>) ont relevé le défi.

**« Nous voulons bien abaisser le niveau, mais à condition que la qualité des communications reste correcte. »**

**Le maire du XIV<sup>e</sup>, à Paris**

**Pour en savoir plus**

Les sites à consulter : [anses.fr](http://anses.fr) et [priartem.fr](http://priartem.fr)  
Pour apprendre comment vous protéger, tapez « bons réflexes » sur le moteur de recherche du site [criirem.org](http://criirem.org)

« La réglementation nationale est obsolète, admet Pascal Cherki, maire du XIV<sup>e</sup>. Face aux inquiétudes des citoyens et pour respecter le principe d'incertitude, nous avons accepté que des mesures soient prises, avec des associations, pour abaisser le niveau des émissions. Cela n'est pas évident, car les opérateurs ne souhaitent pas que cela bouge. Il existe une taxe à l'antenne et si nous abaissons les émissions, il faudra plus d'antennes, donc cela leur coûtera plus cher. La ville a d'ailleurs lancé une étude sur les microantennes. Paris souhaite être un territoire d'expérimentation. En même temps, il faut bien comprendre que nous ne pouvons pas redevenir des Peaux-Rouges et communiquer avec des signaux de fumée ! Nous voulons bien abaisser le niveau mais à condition que la qualité des services de communications sans fil reste correcte. »

### Lobby des opérateurs

Si tout le monde tente de gérer le problème à son échelle, c'est que les conclusions des récentes études scientifiques n'ont pas permis de trancher. La plus célèbre est l'étude européenne « Interphone ». Lancée en 2000, coordonnée par l'unité de

## Etienne Cendrier\* : « Le combat ne fait que commencer »

**Marianne : Dix ans de lutte contre la prolifération des antennes et pour l'abaissement de leurs émissions ont fini par porter leurs fruits...**

**Etienne Cendrier :** Oui, à la suite de l'alerte de résidents et grâce à l'action de nos avocats, première historique en France, Bouygues Télécom a été condamné le 4 février 2009 par la cour d'appel de Versailles à démonter les installations d'émission-réception d'une antenne-relais à Tassin-la-Demi-Lune [Rhône], la cour invoquant l'« incertitude » concernant un éventuel impact sur la santé des riverains. Mais le combat ne fait que commencer ! Les opérateurs sont malins et inventent toujours de nouvelles manières de se faufiler. Les antennes sont partout, dans certains clochers, au cœur des centres commerciaux, et maintenant chez vous, si vous avez une femtocell, une de ces antennes 3G de très faible puissance insérées dans les nouvelles « box » qui permettront aux opérateurs de vendre une miniantenne-relais par logement.

**Après les antennes-relais, le Wi-Fi, le Wimax, les mobiles en 3G et 4G sont dans votre collimateur. Pourquoi tant d'acharnement ?**

**E.C. :** Je ne suis pas contre les portables. Je suis contre le manque d'informations du public et pour l'application du principe de précaution. Et ce pour des raisons sanitaires précises. Les ondes du Bluetooth, du Wi-Fi, pis du Wimax, des babyphones en basses ou hyperbasses fréquences et des téléphones sans fil Dect sont composées d'une porteuse micro-onde (hyperfréquences) à 2,4 GHz, qui est la fréquence d'agitation des molécules d'eau utilisée dans les fours micro-ondes, à une puissance 1 000 fois inférieure, certes, mais en permanence, et accompagnée de fréquences extrêmement basses, pulsées par saccades. Et c'est ce qui fait toute la différence, car ces ondes produisent des protéines de stress et une résonance avec les fréquences cérébrales. De nombreux scientifiques ont apporté la

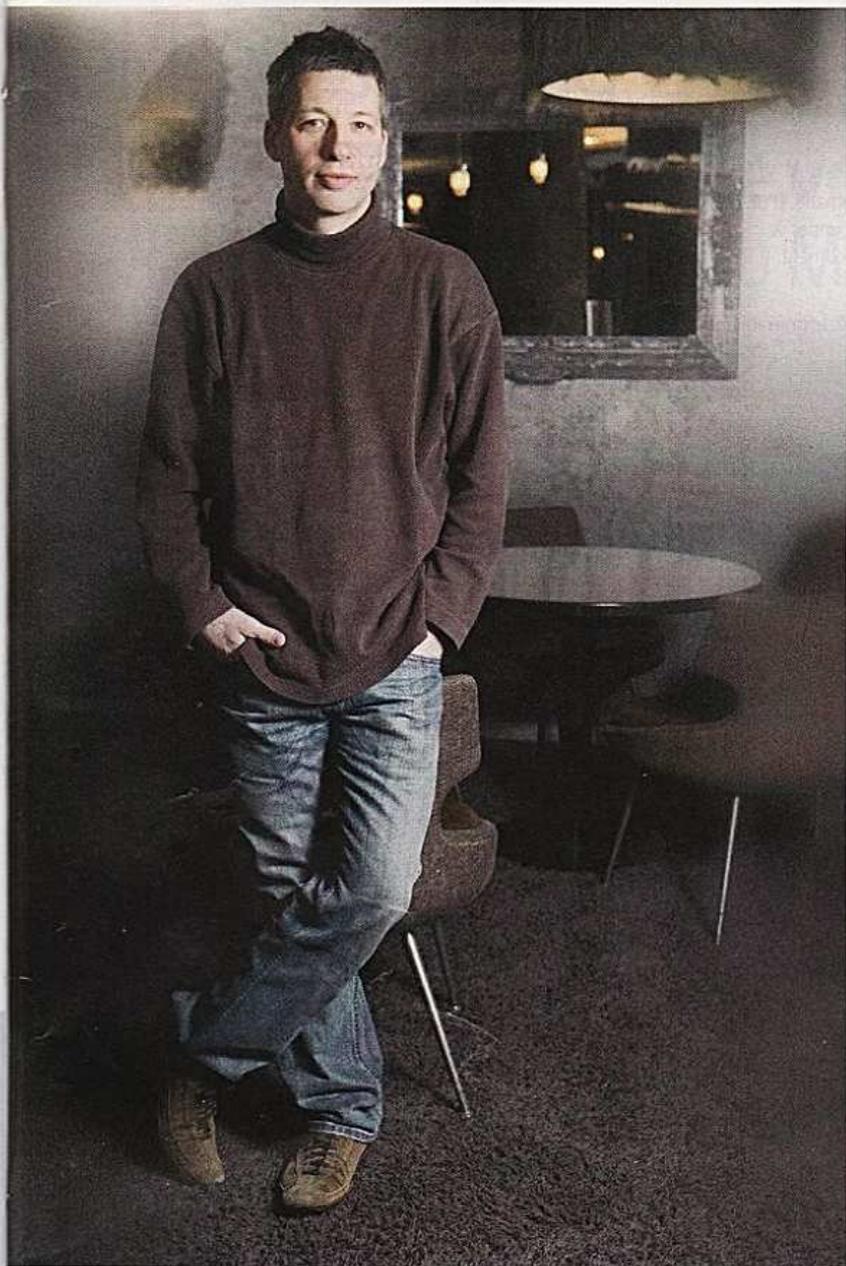
preuve que ces saccades (les « pulses ») désorganisent les processus physiologiques et détruisent des structures biochimiques.

**Vous parlez de preuves scientifiques, pourtant la littérature officielle n'apporte jamais la preuve formelle que ces émissions d'ondes sont dangereuses.**

**E.C. :** C'est faux. Si de nombreux rapports officiels ne tranchent pas, c'est que certaines maladies comme le cancer sont polyfactorielles et qu'il est donc difficile de savoir exactement la part de l'exposition aux radiofréquences dans leur survenue. Mais c'est aussi lié au fait que certains scientifiques ont émergé des deux côtés de la barrière, siégeant aux conseils scientifiques des opérateurs et faisant partie des comités scientifiques d'agences officielles ! ■

**Propos recueillis par C.P.**

\* Fondateur de l'association Robin des toits. [www.robindestoits.org](http://www.robindestoits.org)



hamilton / rea

**Un militant acharné.** Etienne Cendrier, fondateur de l'association Robin des toits, se bat, depuis dix ans, contre la prolifération des antennes-relais. Il milite pour l'application du principe de précaution.

seront en principe connues en 2014. Il est urgent d'attendre...

Interrogé par téléphone, Gérard Lasfargues, directeur général adjoint scientifique de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), née cet été de la fusion de l'Afset (2) et de l'Afssa (3), affirme pourtant que les choses vont dans le bon sens : « Vous savez, les préconisations du rapport de l'Afset de 2009 ont déjà été suivies de mesures prises par les ministères, comme l'indication claire des DAS [débits d'absorption spécifique] sur les téléphones ou l'interdiction de l'usage du portable dans les écoles. Surtout, il est important de continuer le dialogue qui a pu s'instaurer avec la société civile, les associations. La nouvelle agence, l'Anses, est désormais la plus grosse agence européenne, dotée de 1 300 personnels de pointe, embrassant un champ très large, soit tout ce qui touche à l'environnement, à la santé de l'homme. Au sujet des radiofréquences, une des priorités sur le plan scientifique est de lancer des études fiables en expologie, estimant les niveaux réels d'exposition et les doses reçues, car, pour conclure sur des effets sanitaires par l'épidémiologie, il faut avoir des évaluations beaucoup plus précises sur ce plan. »

**De la société civile aux scientifiques les plus renommés, tout le monde tente d'y voir clair. Difficilement.**

On l'a compris, des associations aux agences, de la société civile aux scientifiques les plus renommés, tout le monde tente d'y voir clair. Difficilement. « Même si les municipalités sont pénétrées de bonne

volonté, il faut maintenant que l'Etat prenne le relais sur cette importante question de santé publique », plaide Pascal Cherki.

Mais, pour l'heure, le gouvernement ferme les yeux et laisse le lobby des opérateurs faire sa loi. Jusqu'à quand ? ■ **C.P.**

(1) Auteur de **Et si la téléphonie mobile devenait un scandale sanitaire ?**, éd. du Rocher, 9,90 € (les droits sont intégralement versés à Robin des toits).

(2) Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail.

(3) Agence française de sécurité sanitaire des aliments.

recherche sur les rayonnements du Centre international de recherche sur le cancer (Circ), elle a fait participer 13 pays, dont la France, pour savoir si oui ou non, et dans quelles proportions, l'utilisation du téléphone portable augmentait le taux de cancer du cerveau, du nerf acoustique et de la glande parotide. Les conclusions, attendues pour 2003, ont été rendues en 2010. Mais la montagne d'entretiens et de tests a accouché d'une souris d'incertitude, comme le fait qu'il « semblerait » qu'il y ait des risques quand on dépasse une demi-heure

d'utilisation quotidienne. Et la directrice de l'étude, la Pr Elisabeth Cardis, de préciser : « L'étude ne met pas en évidence un risque accru de tumeur, mais, en même temps, on ne peut pas conclure qu'il n'y a pas de risque, car il y a suffisamment de résultats qui suggèrent un risque possible. » Pour en avoir le cœur net, deux nouvelles études ont été lancées : « Cosmos » (cinq pays européens), dont les résultats seront rendus d'ici à... 2030, et, dirigée par la Pr Cardis, l'étude « Mobi-kids » sur le risque de tumeur cérébrale chez des enfants, dont les conclusions